



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

SFP

Question écrite n° 57766

### Texte de la question

M Georges Hage attire l'attention de M le secrétaire d'Etat à la communication sur la situation de la SFP. La société nationale vient de prendre une décision aventureuse à plus d'un titre en décidant la vente du site de production des Buttes-Chaumont. Tout d'abord comme il l'avait à de nombreuses reprises redouté, il ne peut que constater que les licenciements (500 en 1990) et l'affaiblissement de la SFP n'ont pas donné les résultats escomptés, bien au contraire, puisque la direction s'apprete à licencier encore 85 salariés et prévoit d'abandonner le site des Buttes-Chaumont. Il y a là une véritable volonté de bradage. La vente de ce site ne peut que tuer à terme le secteur national de la production, transformé en « boîte aux lettres » pour les producteurs privés. Il y aura de plus une relance de la spéculation immobilière dans ce quartier de Paris. Il l'interroge quant à ses réelles ambitions pour cet outil unique en France qu'est la SFP.

### Texte de la réponse

Reponse. - La société française de production s'est engagée depuis 1990 dans un effort considérable d'adaptation aux conditions du marché de la production et de la prestation audiovisuelles. Cette stratégie comprend deux orientations. 1o Une restructuration juridique : la reorganisation de la SFP, autour d'une société mère et de neuf filiales spécialisées par activité, doit lui permettre de mieux identifier les performances de chaque secteur, de responsabiliser les équipes et de faciliter les adaptations. L'alliance avec d'autres partenaires a pour objectif de partager les charges fixes et de conquérir de nouvelles parts de marché. Dans le domaine du tournage vidéo en studio, la SFP s'est engagée dans une coopération technique et commerciale avec la société Euromedia, coopération qui doit déboucher sur des participations croisées. 2o Une rationalisation immobilière : la cession de l'immeuble des Buttes-Chaumont répond à une double nécessité : rationaliser le fonctionnement par l'abandon d'un immeuble trop vaste, coûteux dans ses charges d'entretien et devenu peu à peu inadapté, du point de vue technique, à la demande des clients ; dégager, grâce à la vente des droits à construire, une plus-value substantielle qui, en reconstituant les fonds propres de l'entreprise, lui permettra notamment de réinvestir sur un nouveau site de tournage plus fonctionnel. L'ensemble de ces mesures est destiné, dans un secteur très fortement concurrentiel, à permettre à la SFP de retrouver, à moyen terme, son équilibre économique.

### Données clés

**Auteur :** [M. Hage Georges](#)

**Circonscription :** - Communiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 57766

**Rubrique :** Audiovisuel

**Ministère interrogé :** communication

**Ministère attributaire :** communication

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 18 mai 1992, page 2164